



Programme de Formation

RGPD : Protection des données

Tarif : à partir de 1050 € HT par stagiaire*

Durée : 21 heures

Lieu : intra entreprise ou inter entreprise

Publics visés : Commerçants, artisans, professions libérale, dirigeants, conjoints collaborateurs et associés, salariés.

Prérequis : aucun

Objectifs :

- Découvrir les formalités obligatoire du RGPD
- Comprendre les enjeux du RGPD
- Identifier les impacts pour l'entreprise et son système d'information
- Préparer son plan d'actions de mise en conformité

Organisation pédagogique :

Une analyse de besoin sera effectué en début de formation afin d'évaluer le stagiaire et de définir les objectifs à atteindre. Le cours alterne périodes de formation et exercice afin de cibler les points à renforcer pour chaque stagiaire.

Méthode de validation :

À la fin de chaque formation, une évaluation de fin de formation permet de vérifier l'acquisition correcte des compétences.

Sanction du cours :

Une attestation de fin de formation sera remise à chaque stagiaire qui aura suivi la totalité de la formation.

Modalité et délais d'accès :

A l'issue de la validation du devis/convention, le début de la formation pourra être planifié.

Accessibilité aux situations de handicap : Pour tout besoin, une étude pourra être faite pour adapter les modalités pédagogiques et l'animation de la formation.

Contact : Blandine PÉCOSTE 06.63.52.78.87 / blandinepecoste@bpformation.fr

**(Possibilité de financement partiel ou total Nous consulter).*

Programme de formation

Introduction au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD/GDPR)

- Les fondamentaux juridiques.
- Historique de la Loi Informatique et Libertés jusqu'au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD/GDPR).
- Présentation du Règlement Général sur la Protection des Données.
- Les enjeux de la protection des données personnelles.
- La responsabilité de la personne morale.

Comprendre la RGPD :

- Analyses des risques d'une non-conformité.
- Fondamentaux de la protection des données personnelles
- Les notions essentielles.
- Le champ d'application du Règlement Général sur la Protection des Données.
- Les compétences des autorités de contrôle

Les principes fondamentaux.

La nomination d'un délégué à la protection des données personnelles

Définir un plan d'actions pour se mettre en conformité

La gouvernance des données, rôles et responsabilités

- La protection des données à caractère personnel
- Les actions à prévoir pour se mettre en conformité
- La démarche pour mettre en œuvre le plan d'actions

Cas pratique :

- Définir les compétences du délégué à la protection des données personnelles.
- Les obligations du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)
- Désigner un délégué à la protection des données personnelles (DPO).
- Le rôle du délégué à la protection des données personnelles.
- S'assurer de la licéité du traitement.
- Informer les personnes concernées.
- Sensibilisation.



Votre évolution au coeur de nos ambitions

EURL BP Formation

Rte de Lourdes
64800 MONTAUT
SIRET : 81093931400011
N°déc. Act. : 726403849

06.63.52.78.87
blandinepecoste@bpformation.fr